

n'avait pas cru devoir s'engager dans une pareille expédition, sans lui en avoir auparavant donné avis.

M. de Dénouville lui fit réponse qu'ils étaient loin de compte, s'il regardait les Iroquois comme sujets du roi d'Angleterre ; et que quant à la démarche de son prédécesseur, il lui déclarait que ce n'était pas pour lui un exemple à suivre. Le gouverneur du Canada parlait avec d'autant plus d'assurance qu'il croyait être en droit d'accuser de mauvaise foi celui de la Nouvelle-Nork. Il venait d'apprendre par le sieur de la Forêt, que M. de la Durantaye avait rencontré, sur le lac Huron, soixante Anglais, escortés par des Tsoumonthouans, et conduits par un Français, que Charlevoix qualifie de déserteur, quoiqu'il ne dise pas qu'il eût été soldat, avec des marchandises pour faire la traite à Michillimakinac. Cette démarche était une contravention aux conventions faites entre les deux couronnes : mais si le colonel Dongan ne pouvait pas ignorer le droit, comme Charlevoix le remarque, il pouvait bien ignorer le fait de ces traitans anglais, et conséquemment n'être pas coupable de mauvaise foi, non plus que d'infraction aux traités. Quoiqu'il en soit, tous ceux qui conduisaient le convoi furent faits prisonniers, et leurs marchandises distribuées aux sauvages. Le Français qui leur avait servi de guide, fut ensuite fusillé, par ordre du gouverneur général : châtement sur lequel LAHONTAN s'écrie à l'injustice, par la raison qu'il y avait paix alors entre l'Angleterre et la France : que Charlevoix approuve, en prétendant, à tort, que ce Français combattait contre le service de son prince ; et que, pour tenir un juste milieu, nous nous permettrons de qualifier de sévère et disproportionné à l'offense.

Après cet exploit, M. de la Durantaye alla joindre MM. Duluth et de Tonti à l'entrée du Détroit, et se rendit avec eux à Niagara. Ils y étaient à peine arrivés, que M. de la Forêt leur apporta un ordre du gouverneur général de se rendre sans délai à la rivière des Sables, en deçà de la baie des Tsoumonthouans, du côté de Cataracouy. M. de Dénouville s'y transporta lui-même avec toute son armée ; et par un hazard dont les sauvages ne manquèrent pas de tirer un heureux présage, ils y entrèrent tous en même temps. On travailla aussitôt à faire sur le bord du lac, un peu au-dessus de la rivière, un retranchement de palissades, pour y mettre les magasins. Ce retranchement, auquel on donna le nom de *Fort des Sables*, fut achevé en deux jours. M. d'Orvilliers y fut laissé avec quatre cents hommes, pour le garder, et assurer les derrières de l'armée.

Du fort des Sables, l'armée prit son chemin par les terres, et après avoir passé deux défilés très dangereux, elle arriva à un troisième, où elle fut vigoureusement attaquée par huit cents roquois. Deux cents de ces sauvages, après avoir fait leur dé-